

L'Afrique dans l'Après-Cadre de Gouvernance Climatique de Kyoto

La 21^{ème} Conférence des Parties (COP 21) du Cadre de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCUNCC) qui se teindra en Décembre 2015 à Paris sera spécialement pour l'Afrique un événement historique dans la marche vers la mise en place d'un mécanisme de gouvernance mondiale du changement climatique. L'Afrique contribue le moins aux émissions des gaz à effet de serre, mais représente déjà la région la plus affectée par les impacts du changement climatique, et sera probablement aussi, celle la plus exposée aux risques d'un réchauffement planétaire plus intense. Le changement climatique pose déjà de sérieuse menace au développement de l'Afrique, et une augmentation de la température planétaire au-delà de 2⁰C sera désastreuse pour le continent. La COP 21 s'investiguera à établir un nouveau régime climatique devant succéder au Protocole de Kyoto qui arrive à échéance en 2015. A Paris, l'Afrique espère un accord progressif ambitieux et plus rapproché que possible des recommandations du 5^e Rapport d'Evaluation du GIEC. Un tel accord de devra comprendre :

- l'adoption d'un accord juridiquement contraignant sur le changement climatique à même d'adresser les piliers fondamentaux du cadre de Bali et fondé sur le principe de Responsabilités Communes Mais Différentielles
- un engagement fort visant à maintenir la température à l'échelle du globe en dessous de 1.5⁰C
- un accent sur l'importance de l'adaptation pour l'Afrique, et
- un financement additionnel et adéquat avec un engagement fort sur l'opérationnalisation du Fond Mondial du Climat (FMC)

ClimDev-Afrique a déjà lancé, en préparation à la COP 21, plusieurs activités préparatoires pour soutenir l'élaboration d'une Position Africaine Commune sur l'accord de l'après-Kyoto. Du 21 au 23 janvier 2015 s'est tenue à Addis-Abeba en Ethiopie sous l'initiative du Centre Africain de Politiques sur le Climat (ACPC), une réunion du Groupe des Négociateurs Africains. La réunion a permis de tracer l'évolution de la position de l'Afrique dans la gouvernance mondiale du climat depuis l'adoption de la CCNUCC, de discuter les grands étapes de la vie de la Convention, d'identifier les questions fondamentales à considérer dans le processus en cours pour Paris, et de clarifier les éléments clés de l'émergente Position Africaine Commune sur le Changement Climatique. ClimDev va aussi soutenir la prochaine Conférence des Ministres de l'Environnement de l'Afrique (CMEA) et du Comité des Chefs d'Etat Africains sur le Changement Climatique (CCEACC). Ces réunions préparatoires seront parachevées par l'organisation du Pavillon Africain à la COP 21 à Paris.

Le Pavillon Africain émane du mandat donné par les Chefs d'Etats Africains et représente l'espace physique où les Africains se réunir pour planifier et synchroniser leur participation dans le processus des COP. Le Pavillon avait été lancé avec succès à la COP 17 à Durban. Au regard de la l'importance de la COP 21, il est décidé que le prochain Pavillon Africain ne soit pas qu'un simple espace physique d'échanges, d'affichage et d'événements liés à l'Afrique, mais devra aussi symboliser l'unité de l'intérêt de l'Afrique par rapport au changement climatique ainsi que l'importance d'un accord mondial sur le climat qui adresse de façon adéquate les préoccupations de l'Afrique et définit les principes de base pour un développement durable et climatiquement intelligent. ClimDev-Afrique a déjà engagé le processus de mise en place et d'organisation du

Pavillon Africain à la COP 21 ainsi que des discussions avec le pays d'accueil et autres acteurs importants du processus.

Cet événement parallèle servira d'occasion pour discuter des principales conclusions de la réunion du Groupe des Négociateurs Africains, les préparatifs des rencontres de la CMAE et du CCEACC, et offrira aussi l'opportunité d'échanger sur les principaux thèmes de discussions dans le Pavillon Africain.